APPEL A CANDIDATURE :
MARQUAGES ET PRELEVEMENTS GENETIQUES

NOM PROJET : **PROTECT-MED** « Protection des écosystèmes marins pélagiques par diminution de l'impact des activités de pêche sur la biodiversité méditerranéenne »

PERIODE : Novembre 2023 – Octobre 2026

DUREE : 3 ans ZONE : Golfe du Lion

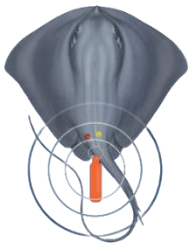

Le **projet PROTECT-MED** a pour objectif de préserver les écosystèmes marins pélagiques en diminuant les impacts des activités de pêche du thon rouge (à l'hameçon) sur la biodiversité méditerranéenne grâce à des expérimentations innovantes.

Un des objectifs du projet est de développer les connaissances sur les taux de survie et la biologie des espèces sensibles. Pour ce faire, le projet vise à déployer des **MARQUES ELECTRONIQUES** sur raies, requins et autres pélagiques (ex : poisson-lunes) afin d'estimer la survie de ces animaux après remise à l'eau. Des **PRELEVEMENTS GENETIQUES** et mesures seront réalisées par des scientifiques d'IFREMER et permettront également de connaître certaines caractéristiques de la structure de ces populations (âge, sexe, taille,…).

Ainsi, la SATHOAN recherche actuellement **2 à 4 navires** (palangriers et canneurs) pour participer à ce projet collaboratif, en permettant les marquages et prélèvements génétiques par les scientifiques sur espèces sensibles.

OPÉRATIONS À RÉALISER

- Embarquer au maximum 2 personnels spéciaux : **1 ou 2 personnel(s) IFREMER (ou 1 personnel SATHOAN occasionnellement)**
- **Pêcher comme à ses habitudes** et remonter vivant sur le pont les espèces sensibles capturées accidentellement (dans la mesure du possible) pour marquages, mesures et prélèvements génétiques par les scientifiques
- Libérer les espèces sensibles après la manipulation en respectant les gestes de bonnes pratiques de remise à l'eau

OBLIGATIONS

- **AUTORISATION :** être en capacité d'embarquer **au moins 1 personnel spécial** : les navires pouvant accueillir 2 personnels spéciaux seront privilégiés
- **PÉRIODE :** marées à réaliser en **2024** : les navires ayant une activité estivale (juin-septembre) seront privilégiés.
- Être à jour de son Permis de Navigation

INDEMNITÉS

NIVEAU 1 : 500€/marée (palangrier et canneur)

L'armateur utilise son navire de pêche pour les expérimentations. Il pêche et peut vendre son poisson. Son activité de pêche est peu impactée, mais il doit accompagner les protocoles scientifiques ce qui peut **perturber modérément** son temps de travail par les expérimentations (impact faible sur les captures).

CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE LA COMPENSATION FINANCIÈRE

- **Frais à charge du navire :** Le candidat sera en charge des frais liés au carburant et appâts.

- Le poisson pêché reste la propriété du navire, sauf en cas d'opération de marquage (ici pas de marquage sur l'espèce cible sauf accord entre navire et IFREMER dans certains cas).

- **Régularité des sorties en mer :** marées réalisées courant 2024 : les navires ayant une activité estivale (juin-septembre) seront privilégiés.

- Le navire s'engage à permettre au personnel spécial de réaliser des observations, de collecter des données et de marquer les individus capturés conformément aux bonnes pratiques de pêche.

A REMPLIR SI JE SOUHAITE ÊTRE CANDIDAT

1. Je me porte candidat pour les expérimentations de **PROTECT-MED** :

☐ POUR EXPÉRIMENTATION DE **NIVEAU 1 :** marquages d'espèces et prélèvements génétiques

Nom du NAVIRE : ……. Immatriculation : ……

Nom de l'armateur : …… Port d'attache : ……..

Catégorie de navigation du navire : ……

Téléphone : …….. Mail : ……..

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la SATHOAN (demander Marie ou Bertrand)

2. Je suis disponible et actif l'année sur les mois suivants (cocher les cases correspondantes):

☐ Février ☐ Mars ☐ Avril ☐ Mai ☐ Juin ☐ Juillet ☐ Août ☐ Septembre

☐ Octobre ☐ Novembre

CANDIDATURES

Candidature à envoyer à bertrand@sathoan.fr

Joindre impérativement la copie du Permis de Navigation.